REGLEMENT CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL INDIVIDUEL MINIMES / CADETS / JUNIORS / SENIORS – Dimanche 8 décembre 2024 KATA

Extrait du règlement des compétitions - Saison 2024-2025

AUTORISATION A PARTICIPER

Les licenciés ayant au moins deux licences dont celle de la saison sportive en cours.

INSCRIPTIONS

UTS-DE-SEIN

Les inscriptions en ligne sont à effectuer par <u>les Clubs</u> auprès du Comité départemental.

NATIONALITE

La participation des compétiteurs de nationalité étrangère n'est pas autorisée.

Les compétiteurs devront présenter un justificatif de nationalité française.

Les compétiteurs <u>mineurs</u> n'ayant pas la nationalité française, des catégories minimes, cadets et juniors nés sur le territoire français devront présenter un justificatif de naissance (ex : acte de naissance ou photocopie du livret de famille) ainsi qu'un justificatif de domiciliation en France. (Cf. à l'article 8 du chapitre V - règles générales & déroulement des compétitions).

SURCLASSEMENT

Le surclassement dans la catégorie d'âge supérieur est possible (Cf. pages 41-42 – Surclassements).

TENUES SPORTIVES PERSONNELLES OBLIGATOIRES

Karaté gi blanc / Ceinture rouge et ceinture bleue.

MODALITES DE DEROULEMENT DE LA COMPETITION

La Compétition est organisée en système de tableau par élimination directe avec formule en simple repêchage (les 2 finalistes repêchent les athlètes qu'ils ont battus).

Dans la catégorie des MINIMES, CADETS, JUNIORS et SENIORS, un kata différent doit être exécuté à chaque tour, des éliminatoires jusqu'en finale et finale de repêchage.

Pour les MINIMES, lors des demi-finales et de la finale ainsi que les demi-finales des repêchages et de la finale de repêchage (*médaille de bronze*), le compétiteur peut choisir un kata de la liste CADETS/JUNIORS/SENIORS.

OUALIFICATIONS

Tous les participants sont directement qualifiés pour le championnat de la ligue régionale d'Ile-De-France.



COMBAT

Extrait du règlement des compétitions - Saison 2024-2025

AUTORISATION A PARTICIPER

Les licenciés ayant au moins deux licences dont celle de la saison sportive en cours.

INSCRIPTIONS

UTS-DE-SEIN

Les inscriptions en ligne sont à effectuer par les Clubs auprès du Comité départemental.

NATIONALITE

La participation des compétiteurs de nationalité étrangère n'est pas autorisée.

Les compétiteurs devront présenter un justificatif de nationalité française.

Les compétiteurs <u>mineurs</u> n'ayant pas la nationalité française, des catégories minimes, cadets et juniors nés sur le territoire français devront présenter un justificatif de naissance (*ex : acte de naissance ou photocopie du livret de famille*) ainsi qu'un justificatif de domiciliation en France. (*Cf. à l'article 8 du chapitre V - règles générales & déroulement des compétitions*).

SURCLASSEMENT

Le surclassement dans la catégorie d'âge supérieur est possible (Cf. pages 41-42 - Surclassements).

TENUES SPORTIVES PERSONNELLES OBLIGATOIRES

Karaté gi blanc / Gants rouges et gants bleus / Protège dents (adapté en cas d'appareil dentaire) / Protèges pieds et tibias rouges et protèges pieds et tibias bleus / Coquille pour les combattants / Protège poitrine pour les combattantes cadettes, juniors, et seniors. De plus pour les minimes, plastron réversible bleu-rouge, (sans les ceintures sous le plastron) et casques bleu et rouge.

MODALITES DE DEROULEMENT DE LA COMPETITION

La Compétition est organisée en système de tableau par élimination directe avec formule en simple repêchage (les 2 finalistes repêchent les athlètes qu'ils ont battus).

DUREE DES COMBATS

Catégories seniors féminines et masculines : 3 minutes Pour toutes les autres catégories d'âges : 2 minutes

CATEGORIE DE POIDS

Aucune tolérance de poids ne peut être accordée au compétiteur, dans les catégories, juniors et seniors, si le poids ne correspond pas à celui de la catégorie dans laquelle le compétiteur est inscrit.

Concernant la catégorie des minimes et des cadets des tolérances de poids sont accordées.

Si le poids d'un compétiteur ne correspond pas à celui de la catégorie dans laquelle il a été inscrit, ce compétiteur change de catégorie et est inscrit dans la catégorie qui correspond exactement à son nouveau poids au jour de la compétition.

QUALIFICATIONS

Tous les participants sont directement qualifiés pour le championnat de la ligue régionale d'Ile-De-France.

